

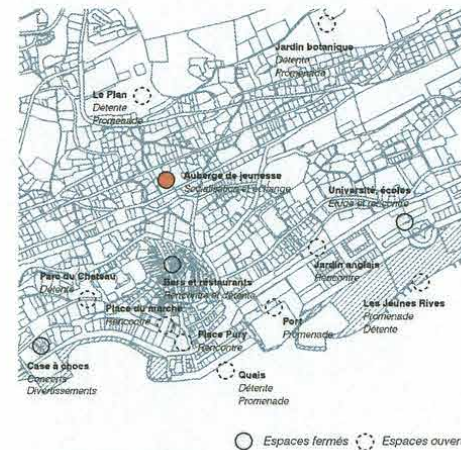
## LE POTENTIEL HUMAIN D'UNE AUBERGE

Une auberge de jeunesse à Neuchâtel n'est pas qu'un nouveau bâtiment, ou une nouvelle fonction pour un ancien bâtiment. Réaliser une auberge de jeunesse est un acte d'ouverture aux voyageurs de tous horizons, un lieu d'accueil et de rencontres offert par la ville.

Ce projet est l'occasion de déployer le potentiel urbain et social du lieu. Nous imaginons des usagers venant de près ou de loin, des voyageurs à la recherche d'un lieu d'accueil, évidemment, mais également d'un endroit où faire de nouvelles rencontres et expériences humaines enrichissantes.

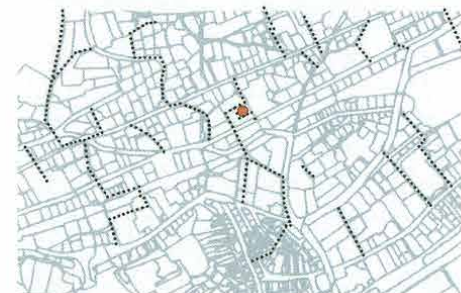
## AU CŒUR DE LA VILLE

L'auberge se trouvera au Nord de la voie ferrée, proche de la gare et en hauteur du centre-ville, là où les quartiers deviennent principalement résidentiels. Cette situation charnière, comptant un grand nombre d'habitants est toutefois dépourvue d'espaces publics. Cette nouvelle implantation est une véritable opportunité urbaine, un espace public qui prend vie et qui renforce la structure de la ville ainsi que son tissu social.



## ... MAIS BIEN CACHÉE

La morphologie de Neuchâtel, sa topographie, contribuent à en définir son charme et son mystère. Certains lieux se cachent dans sa composition fragmentée et sont accessibles uniquement en empruntant un réseau de cheminements verticaux qui relie, comme des raccourcis, le haut et le bas de la ville.



L'auberge, ainsi que sa place, se trouveront dissimulées entre la rue des Sablons et la rue de la Côte. Cette situation, intéressante pour la quiétude qu'elle peut apporter, pose toutefois la problématique de sa visibilité et de son accessibilité.

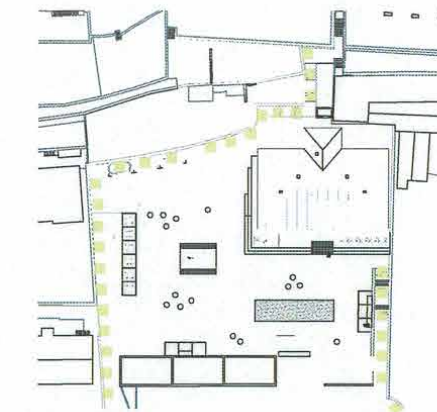
Une signalétique évidente depuis la rue des Sablons, attirant l'attention au premier cou d'œil, invite à s'aventurer par-delà la rue principale pour y découvrir cet écrin protégé.



## ACCÈS ET PRÉSENCE

Appartenant à ce groupe de cheminements qui traversent les parcelles sur l'axe Nord-Sud, trois accès mènent à l'auberge : une rampe permettant l'accès de véhicules depuis le Sud-Ouest, un escalier depuis le Sud-Est et un second escalier arrivant depuis le Nord. Ce dernier ne sera pas l'accès principal à l'auberge mais maintiendra son rôle de passage par lequel les habitants transiteront à travers la ville.

La présence de l'auberge sera anticipée, le long de ces chemins, par la mise en place de petits candélabres accompagnant le parcours.



## LE QUARTIER ET SA PLACE

À l'échelle du quartier, la place deviendra un lieu privilégié que les habitants pourront s'approprier en tant que nouvel espace public. En retrait de la rue, ce plateau surélevé au caractère plus intimiste est l'occasion de belles interactions entre locaux et visiteurs de passage.

Revêtu de dalles allongées aux interstices végétalisées, l'esplanade, en grande partie minérale, comporte plusieurs zones vertes où l'absence de dalles laisse le végétal reprendre le dessus. Remplies d'un mélange de sable et de gravier, ces zones sont ensémentées avec un mélange grainier adapté à un sol peu profond et maigre, ainsi qu'à des conditions climatiques très variables.

À proximité du bâtiment et aux endroits où les surfaces sont plus sollicitées par les utilisateurs des lieux, l'espace entre les dalles est plus étroit et le revêtement devient plus minéral. En s'éloignant du bâtiment, les joints entre les dalles s'agrandissent et permettent le développement d'une végétation maigre mais diversifiée, fleurie et parfumée (sedum, thym, oeillets, graminées, silène, origan, sauge...)

Une structure légère en bois est adossée au socle de l'ancienne école afin de créer une transition visuelle entre les hautes façades et la vaste surface minérale de la place. Cet élément charnière permet, d'une part l'accès à l'intérieur de l'auberge, d'autre part un espace de détente avec terrasse et gradins pour se délasser après une journée de visites.

D'autres structures similaires, de plus petite taille, se répètent et adaptent leur forme selon leur position sur la place. Elles contribuent à créer des espaces de rencontre pour les utilisateurs de l'auberge mais également pour les habitants du quartier. Plusieurs structures métalliques fines ponctuent ces structures, permettant à une végétation grimpante de les recouvrir et ainsi offrir plusieurs zones ombragées aux usagers. Quelques espaces de jeu viennent compléter cette composition qui renforcent la valeur publique de cette place ouverte à tous.

L'esplanade est clairement délimitée par la végétation. La récupération des bacs et la mise en place d'un système de câbles fins permet la création de parois végétales grâce à diverses plantes grimpantes (bignone, houblon, climatites, glycine, jasmin, lierre, hortensia grimpant) offrant un écran de verdure à l'esplanade, ajoutant par la même occasion des zones ombragées de délassement supplémentaires.

Le grand bac présent au Sud de l'esplanade est maintenu, mais la végétation existante est remplacée par un mélange de graminées dont la forme, la couleur et la hauteur varient (roseau de Chine, pennisetum, laïche, fétuque, stipa) en fonction de l'essence mais aussi de la saison. Ce fond végétal délimite visuellement le Sud de l'esplanade et constitue un appel visuel depuis la rue des Sablons.

## UNE PETITE VILLE INTÉRIEURE

Depuis la terrasse surélevée, on accède de plain-pied au rez-de-chaussée de l'auberge. Le niveau d'entrée est organisé sur un plan que l'on pourrait définir d'« urbain ». Le flux des personnes est pensé pour qu'il soit fluide et en même temps riche en atmosphères, comme l'est une promenade dans les rues du centre-ville de Neuchâtel.

Depuis le foyer déjà, il est aisé de comprendre l'organisation des espaces ; la réception est immédiatement visible et sa position centrale permet un contrôle aisé. Le bar accueille les nouveaux arrivants et les hôtes qui peuvent prolonger ce moment en s'installant confortablement dans l'espace « lounge » adjacent.

Légèrement en retrait, l'espace pour les enfants est en dehors du va-et-vient de l'auberge. L'alignement des deux séjours et du réfectoire, accentué par la création de deux ouvertures en façades Est et Ouest, crée une relation visuelle et fonctionnelle mi-classique, mi-domestique, pour renforcer la nature conviviale du projet. Les sept pièces du rez-de-chaussée établissent entre elles des relations de bon sens.

La lumière et la matérialisation permettent de distinguer les espaces et d'en apprécier les différentes qualités. Un revêtement minéral, plus à même de résister aux transits des voyageurs et de leurs bagages, couvre le foyer et la circulation verticale.

Les espaces de vie quant à eux sont revêtus de bois en mémoire des espaces existants de l'école. La terrasse extérieure est le prolongement des espaces de vie qui pourront s'agrandir lors de journées clémentes.

## ...ET SES QUARTIERS

La richesse des profils d'usagers des auberges de jeunesse amène à proposer différents niveaux de privacité dans les différents espaces. Alors que certaines personnes recherchent une forte interaction sociale, d'autres personnes voudront se trouver dans des espaces offrant plus d'intimité.

À chaque étage se trouve un petit séjour offrant un espace plus calme que les espaces communs de l'accueil. Cette respiration dans l'organisation très ordonnée d'une suite de chambres et d'espaces sanitaires, bien que ne faisant pas partie du cahier des charges, est un apport important pour la qualité de l'expérience de chaque visiteur. Placé au centre du bâtiment, au Sud face à la circulation verticale, cet espace permet par la même occasion l'apport d'une belle lumière naturelle dans l'escalier et évite par la même occasion la création d'un long couloir d'accès aux chambres.

Ainsi, deux courts couloirs desservent, de part et d'autre de ce séjour d'étage, quatre chambres chacun. Chaque chambre est conçue de manière à offrir un lieu accueillant où se reposer, mais surtout à permettre à chacun d'avoir son propre espace personnel. La séparation des douches, toilettes et lavabos donne une meilleure flexibilité d'usage. Chaque hall de chambre peut également être isolé de la zone de nuit grâce à des portes coulissantes.

## L'APPARTEMENT DU CONCIERGE

L'appartement du concierge s'insère dans le plan du troisième et dernier étage tout en conservant la logique d'organisation des autres niveaux. Les gains techniques sont alignés ainsi que les cloisons des sanitaires, permettant ainsi une certaine flexibilité pour permettre, si cela devait être nécessaire dans le futur, de se transformer en chambres supplémentaires pour l'auberge.

## LA MÉMOIRE DU LIEU

Il semble important de rappeler les qualités intrinsèques de la construction mise à disposition pour réaliser ce projet. Ainsi, autrefois école, demain auberge de jeunesse, ce bâtiment possède un caractère propre qu'il est important de maintenir en proposant des interventions intelligentes et fonctionnelles, sans en dénaturer l'essence et l'histoire inscrite dans ses murs.

Les façades, caractéristiques d'une époque dont on garde de nombreux témoins en ville de Neuchâtel, sont conservées et rafraîchies, en proposant l'ajout de stores en toile, signalant le changement vers une fonction plus domestique.

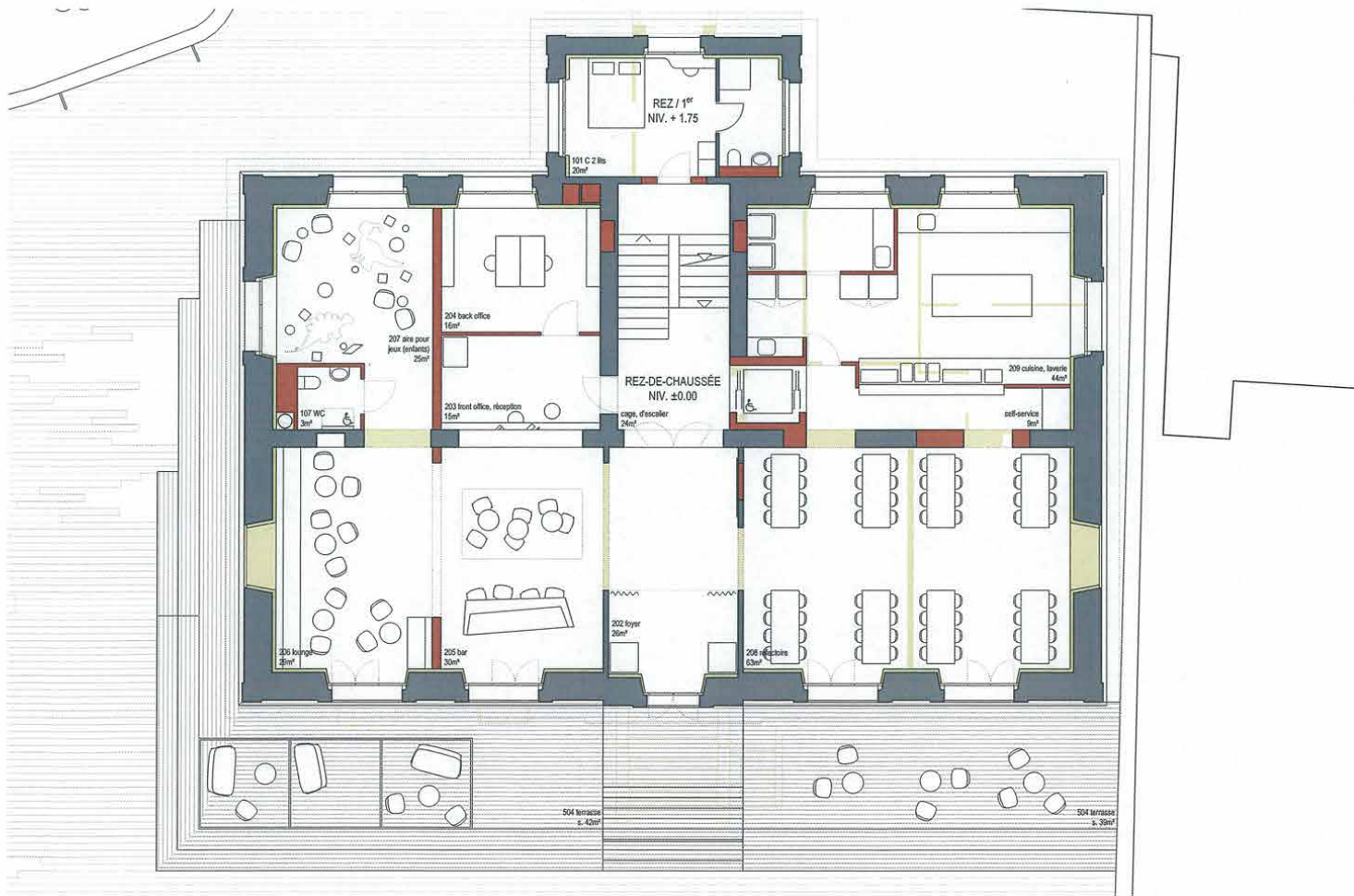
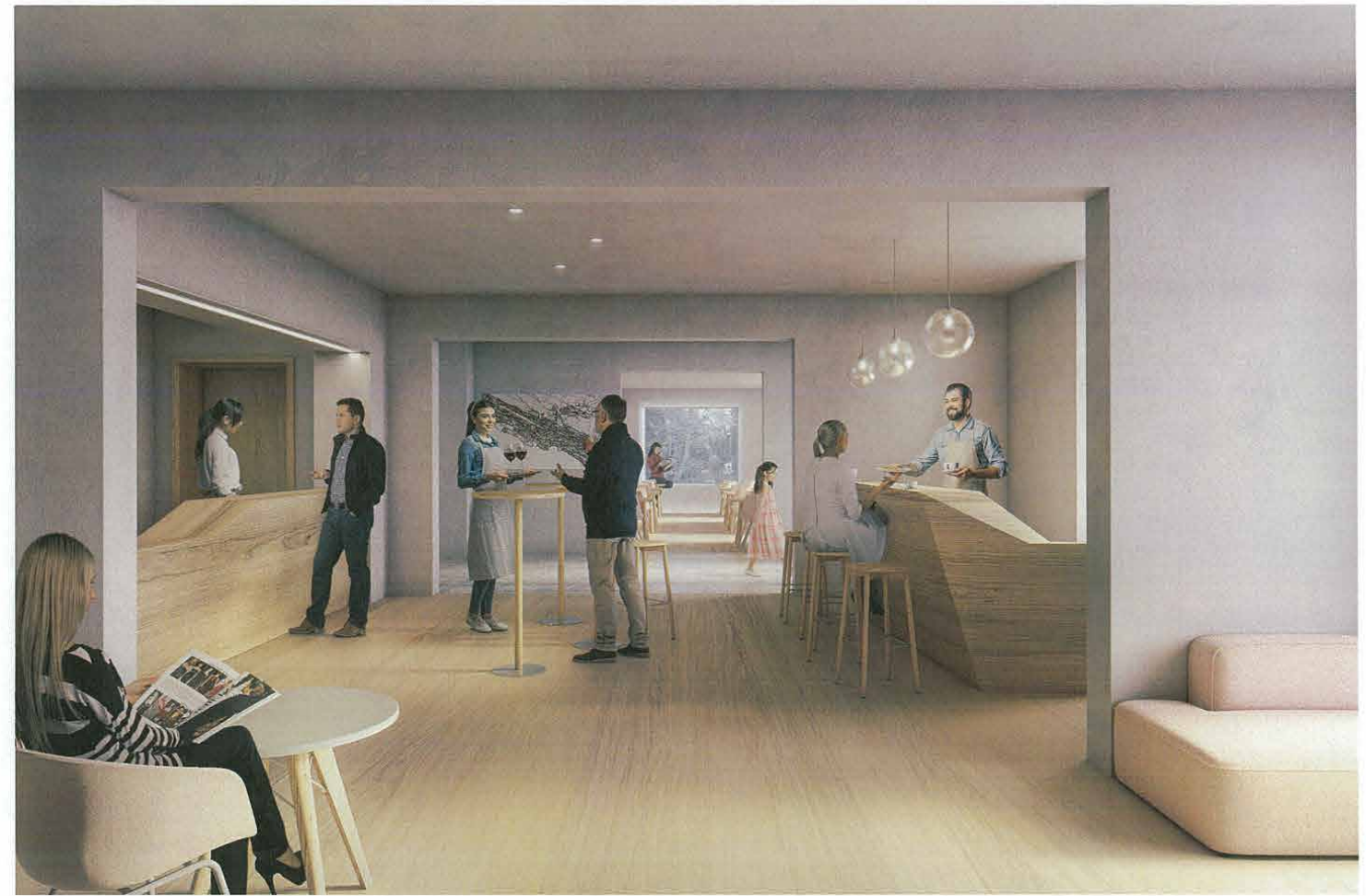
L'escalier intérieur en pierre et son garde-corps en ferronnerie sont conservés telle la colonne vertébrale du bâtiment. L'ajout d'une maille métallique tendue sur toute la hauteur du bâtiment entre les volées permet de répondre aux normes de sécurité actuelles et également d'y intégrer des luminaires sans dénaturer l'escalier.

L'organisation des étages, avec ses séjours dans la prolongation de l'escalier rappelant l'espace où les élèves attendaient le début des leçons pour entrer dans les salles de classe, est également une manière de conserver une part de l'histoire du bâtiment sans pénaliser la fonctionnalité de cette nouvelle affectation.





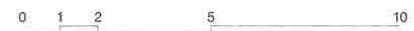
1er étage 1:100



rez-de-chaussée 1:100



3ème étage 1:100



## AMÉNAGEMENT DES CHAMBRES

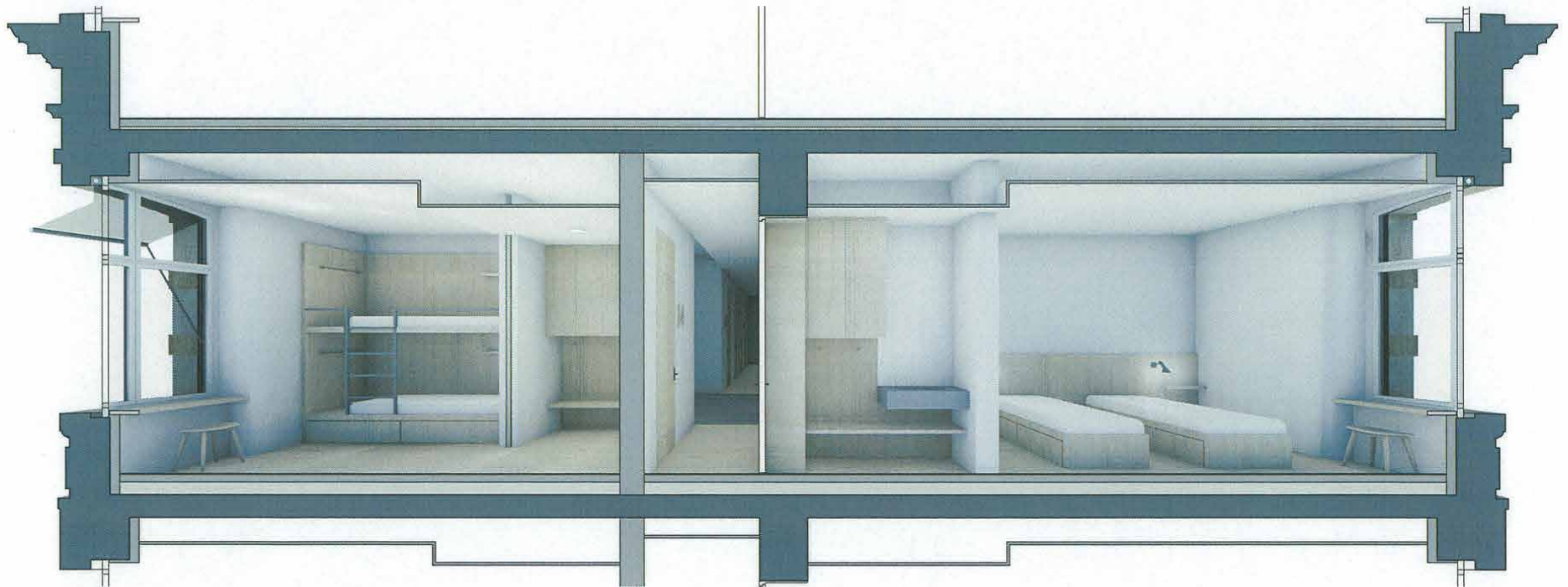
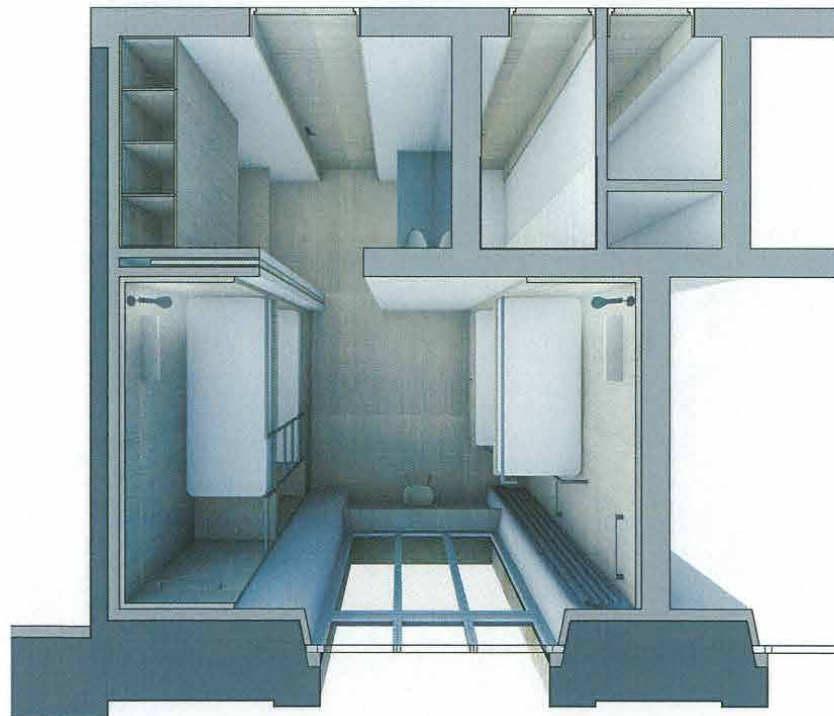
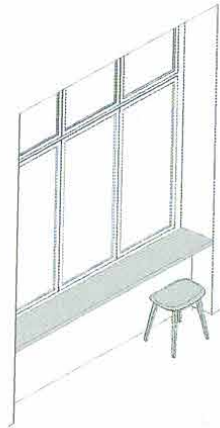
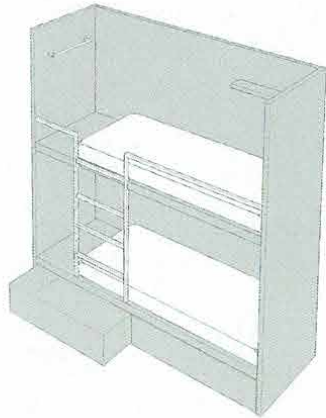
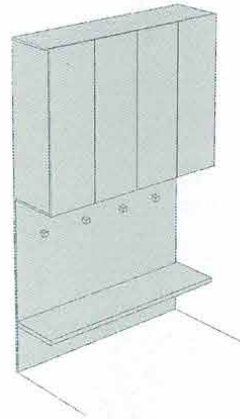
L'aménagement des chambres se base sur des principes de qualité de l'espace, fonctionnalité, simplicité et économie. Les chambres comportent un hall d'entrée qui peut être fermé par une porte coulissante, permettant à chacun de se changer ou faire un brin de toilette à l'abri des regards. Chaque chambre fonctionne grâce à la mise en place de 3 meubles.

1. L'armoire de l'entrée offre un casier sécurisé par personne, des crochets pour suspendre sa veste, un banc pour s'asseoir et enfiler ses chaussures placées sous le banc. Cet élément est pensé comme un meuble solide appuyé sur un support vertical à l'arrière.

2. Les lits simples et les lits superposés sont conçus pour accueillir les hôtes dans une alcôve enveloppante, confèrent un sentiment d'intimité. Une tablette donne la place à des objets que l'on souhaite avoir proche de soi ; un livre, un téléphone portable, une paire de boucle d'oreilles. Les lits sont équipés d'une lampe de chevet intégrée, une barre à linge et de tiroirs qui complètent les rangements de l'entrée.

3. La tablette bureau, placée dans les embrasures de la fenêtre et accompagnée d'un tabouret, permet de se poser un instant de plus dans la chambre. Que ça soit pour lire un livre, organiser son excursion, écrire un mail ou charger ton téléphone, cette surface est au service des clients de l'auberge.

*"to work or write at a creeper bordered window"*  
*Small Pleasures of Life*  
*Alison and Peter Smithson*

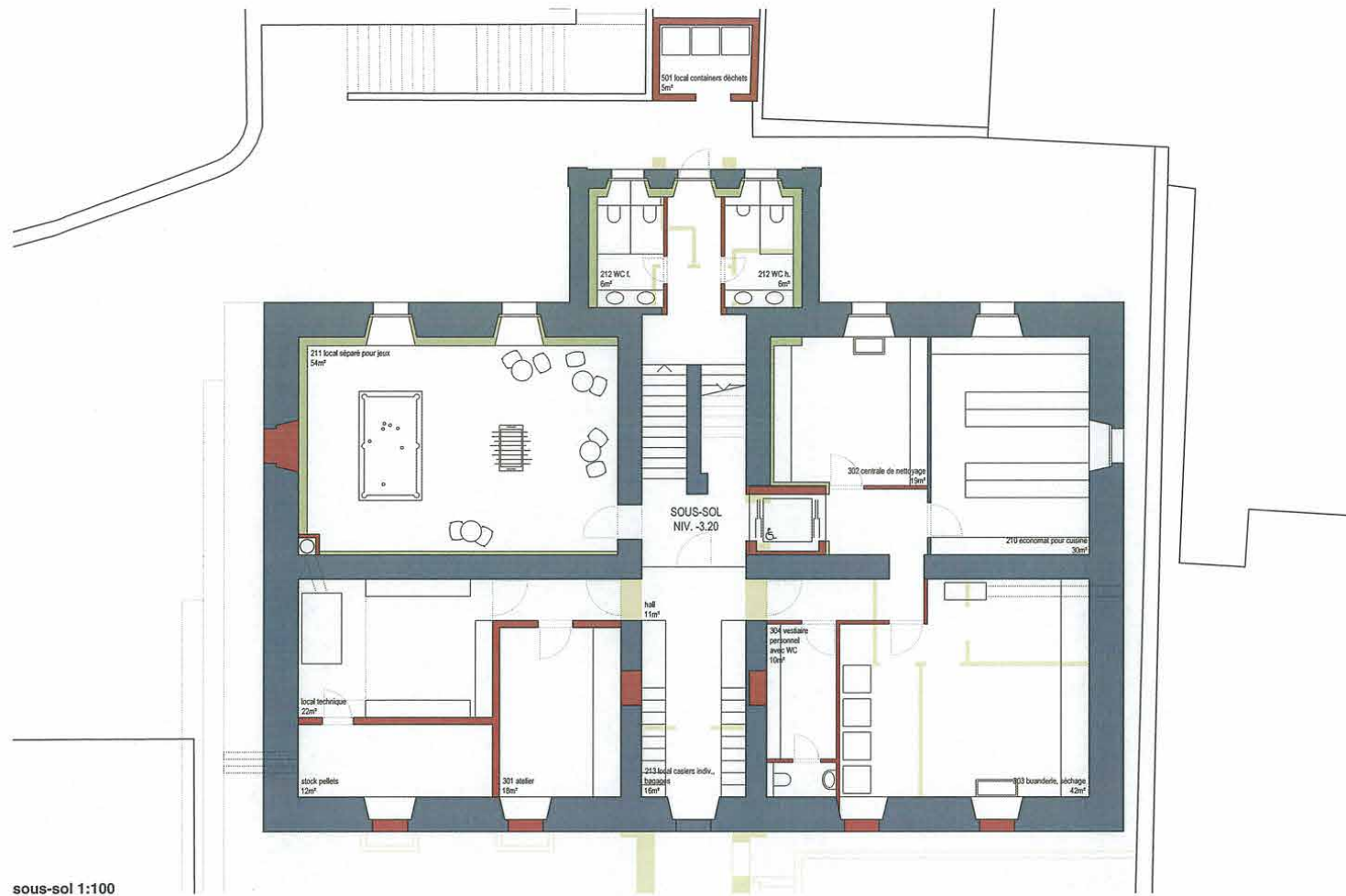


plan chambre L4 1:33

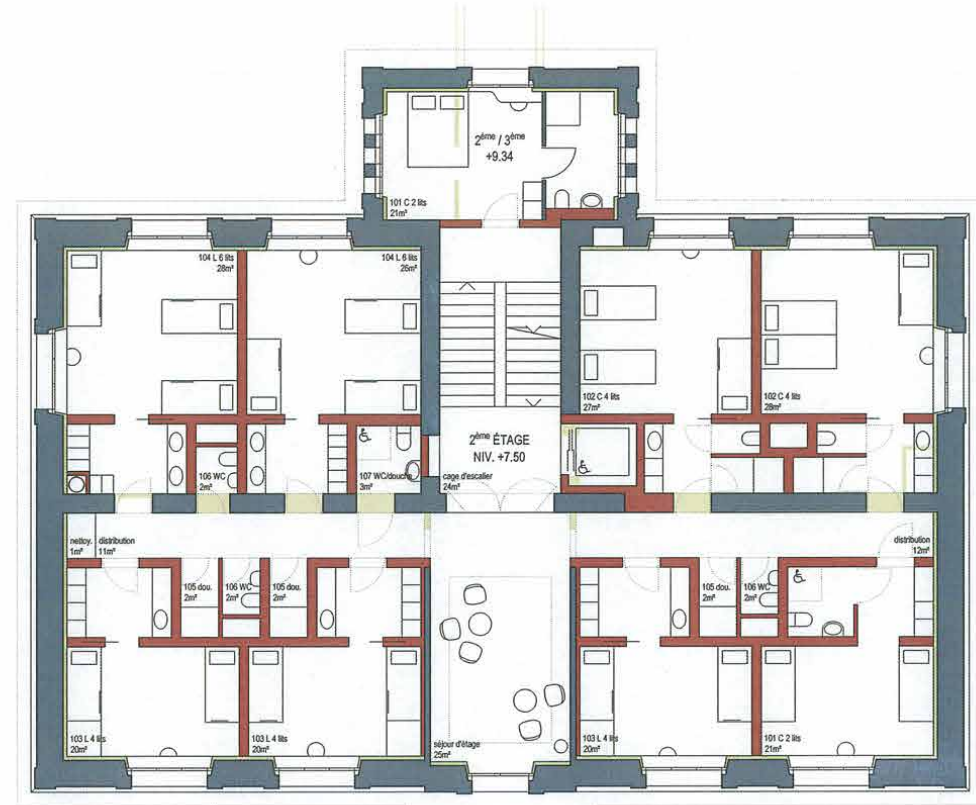
coupe chambre 1:33



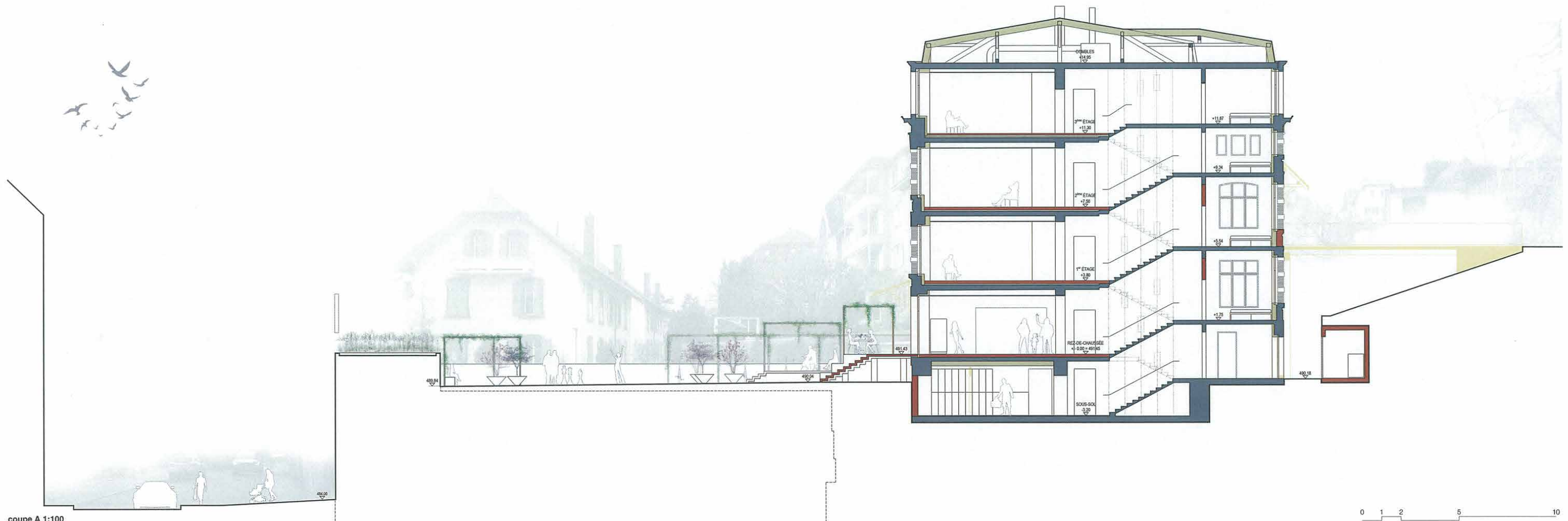




sous-sol 1:100



2ème étage 1:100



coupe A 1:100

## CONCEPT ÉNERGÉTIQUE

Le bâtiment datant de 1897 est non isolé. Ses murs sont très épais et monolithiques, ce qui lui confère une bonne inertie thermique. Afin de préserver l'aspect extérieur du bâtiment, une isolation usuelle des façades par l'extérieur n'est pas envisageable.

Le projet propose de viser le label Minergie grâce aux mesures suivantes :

- . isolation de la toiture
- . isolation des façades par l'intérieur
- . isolation du plafond du sous-sol
- . remplacement des fenêtres
- . mise en place d'une protection solaire à toutes les fenêtres
- . mise en place d'une ventilation double-flux
- . installation de panneaux solaires et photovoltaïques
- . chauffage à pellets

L'enveloppe isolée comprendra les niveaux habitables du rez-de-chaussée à la toiture ainsi que le prolongement de la cage d'escalier, ascenseur et le local de jeux au sous-sol.

Le fait de rendre le bâtiment beaucoup plus étanche rendra les ponts thermiques critiques, ce qui pourrait engendrer des dégâts dus à la condensation, causants un affaiblissement des poutres composant les dalles. La ventilation mécanique contrôlée aidera à réguler l'humidité ambiante mais une attention particulière devra être apportée aux ponts thermiques. Une étude approfondie permettra de définir la meilleure approche et les labels atteignables selon les contraintes de la bâtisse existante.

La chaudière est placée au sous-sol. L'approvisionnement du local de stockage des pellets est prévu par deux tubes, un de remplissage, l'autre pour l'extraction d'air, situés en partie Ouest, facilement accessibles.

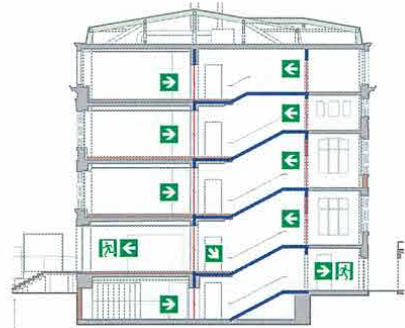
## SÉCURITÉ INCENDIE

Les chambres sont conçues comme compartiments EI30.

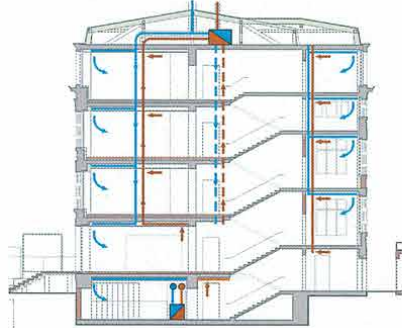
Les étages et le sous-sol sont évacués par la cage d'escalier REI60 avec sortie par la porte de service au Nord.

L'évacuation du rez-de-chaussée se fait par la porte d'entrée principale au Sud.

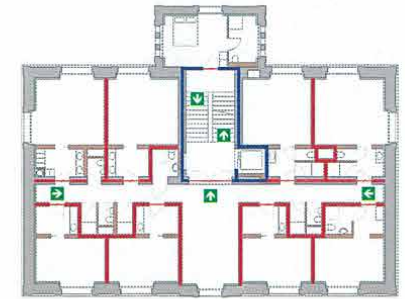
- REI60 - RF1
- EI30
- E60



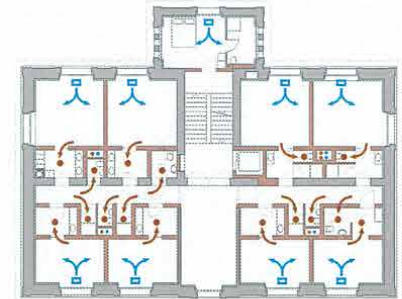
coupe de principe 1:250



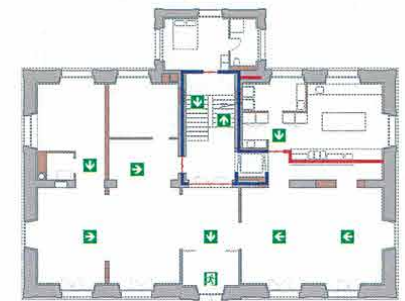
coupe de principe 1:250



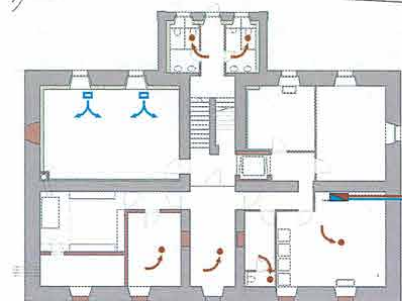
étage type 1:250



étage type 1:250



rez-de-chaussée 1:250



sous-sol 1:250

## CONCEPT STATIQUE

Le bâtiment est composé de murs monolithiques importants. La structure porteuse principale du bâtiment n'est pas affectée par les modifications limitées à des ouvertures de murs pour les passages de portes.

Par son positionnement central, la cage d'ascenseur apporte un renfort parasismique important à l'ensemble.

La dalle sur sous-sol est en hourdis alors que le reste des planchers semble être en poutraison. Une étude statique sera nécessaire pour définir les charges admissibles et les éventuels renforcements à intégrer dans les faux-plafonds.

## ACOUSTIQUE

Le remplacement des vitrages et l'isolation de la toiture assurent une bonne isolation acoustique vis-à-vis de l'extérieur.

A l'intérieur, la réalisation de chapes avec isolation et la pose d'un faux plafond permettent de lutter contre les bruits de choc et les bruits aériens.

Les murs porteurs en moellons n'ont pas besoin de doublage tandis que les cloisons plus fines seront doublées. Les nouvelles parois ; entre chambres et sanitaires, sont réalisées en double couche d'une épaisseur totale de 25 cm.

L'organisation des sanitaires en noyaux contient les nuisances des techniques en un seul endroit, ce qui est plus facile à traiter. Les écoulements sont déviés dans le faux-plafond du rez-de-chaussée et transitent en Ouest par la gaine technique des WC et en Est par l'espace laissé par le passage obstrué dans le mur principal.

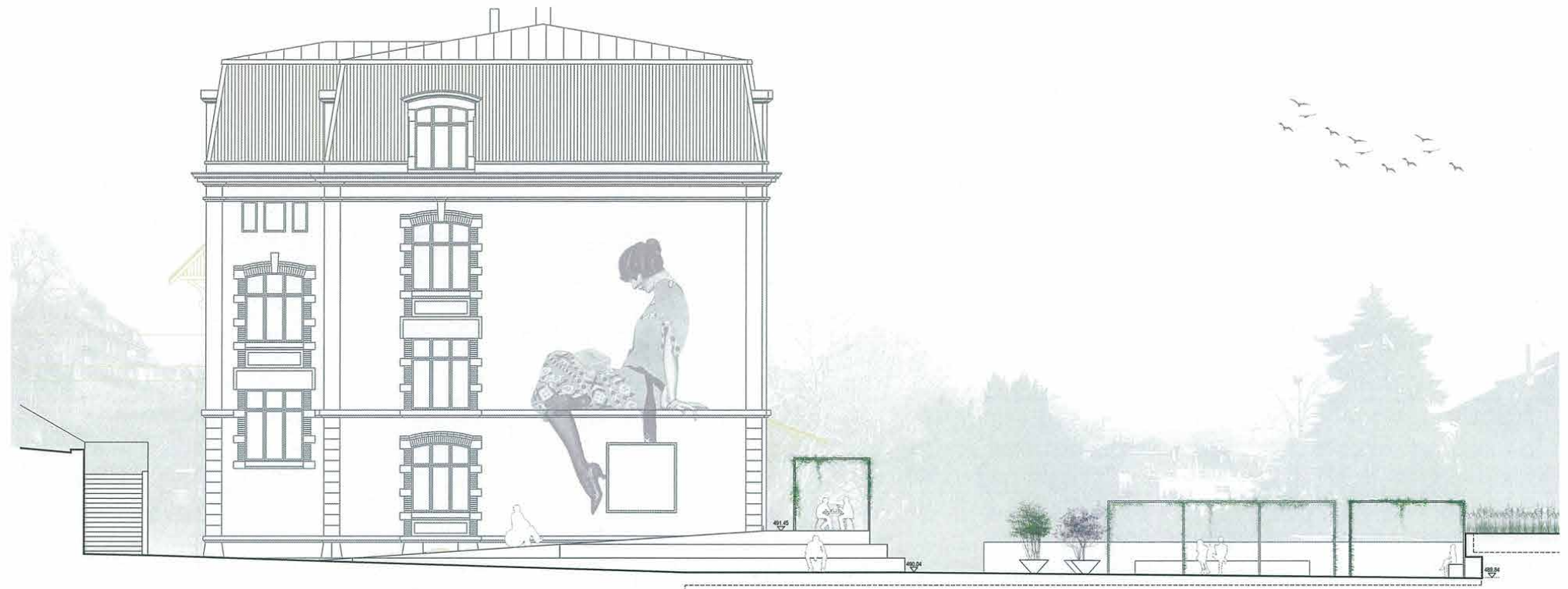
## VENTILATION

Le bâtiment est équipé d'une ventilation double-flux à débit variable avec récupérateur de chaleur. Les monoblocs sont placés dans les combles à l'exception d'un petit monobloc spécifique à la buanderie, placé au sous-sol. Le débit d'air est estimé à 2'000 m<sup>3</sup>/h pour les parties communes - hébergement (15m<sup>3</sup>/h/m<sup>2</sup>) et 2'500 m<sup>3</sup>/h pour la cuisine et 400 m<sup>3</sup>/h pour le sous-sol.

Quatre gaines techniques sont placées aux cœurs des noyaux sanitaires. Les tubes de ventilation mènent l'air pulsé proche des fenêtres des chambres et l'extraction est faite par les sanitaires ou zone lavabo selon les configurations, assurant une parfaite répartition des flux.

Les espaces communs du rez-de-chaussée suivent la même logique pour la pulsion. L'extraction se fait par le sanitaire et des bouches situées au plafond des locaux.

Les gaines de ventilation de la cuisine, soit 2x 50x30 cm, prennent place dans la gaine principale suffisamment dimensionnée pour accueillir également les tubes des étages.



façade Ouest 1:100



façade Sud 1:100

0 1 2 5 10